



Toulouse, le 5 mai 2017

Relevé de décisions

DIRECTION
DE L'ÉDUCATION
ET DES ÉQUIPEMENTS
SCOLAIRES

Dossier suivi par :
Natalie KRONENBERGER
05.34.33.38.72

Date : **4 mai 2017**

Objet de la réunion :

La mixité sociale dans les collèges

Comité de suivi Accompagnement éducatif

Lieu : Conseil départemental de la Haute-Garonne

Présent(s) :

- *Préfecture de la Haute-Garonne* :
 - Michèle LUGRAND, Sous-préfète, chargée de la Politique de la Ville
 - Nabila DIBANE, Déléguée du Préfet, quartiers Reynerie, Mirail-Université, Pradettes
- *Académie de Toulouse* :
 - Frédéric FAISY, Secrétaire Général Adjoint, DSDEN
- *Caisse d'Allocations Familiales* :
 - Béatrice GANGNEUX, Conseillère technique
 - Philippe DEREGNAUCOURT, Conseiller technique
- *Toulouse Métropole* :
 - Hervé MEYNARD, Directeur du Contrat de Ville et du Renouvellement Urbain
 - David COIRIER, Chef de projet cohésion sociale, Direction Contrat de Ville et Renouvellement Urbain
 - Joëlle PONS, Chargée de mission Cohésion Sociale, GIP Réussite éducative TM
- *Ville de Toulouse* :
 - Christine BRUNETEAU, Direction Education, Responsable de l'offre éducative
 - Chantal NORDEZ, Chef de projet Contrat de Ville, Référente territoriale Reynerie, Mirail-Université
- *Conseil départemental de la Haute-Garonne* :
 - Laurent DELRUE, Directeur Général Adjoint Education, Mobilités, Patrimoine
 - Mariette DE MALVINSKY, Directrice de l'Education
 - Natalie KRONENBERGER, Directrice adjointe Prospective et politiques éducatives
 - Sarah CONQUET, stagiaire à la Direction de l'Education
 - Anne GOUZE, Chargée de coordination Politique de la ville, DIPS
 - Jean-Philippe VIDAL, Direction Enfance et Famille, chargé de mission jeunesse
- *Autres participants* :
 - Christophe BEUROIS, Médiation environnement

Les parents qui refusent que leur enfant fréquente à la rentrée l'un des 5 collèges d'affectation devront déposer une demande de dérogation.

Dans un premier temps, le cadre réglementaire et les modalités d'inscription sont rappelés dans un courrier et une plaquette d'information adressés par voie postale aux parents d'élèves de CM2 des écoles Galia et Daurat.

A l'issue de la période de préinscription, un courrier spécifique demandera aux parents, le cas échéant, de justifier des modalités d'instruction de leur enfant entrant en 6^{ème}.

Un courrier sera également envoyé aux parents de l'école Gallia pour leur rappeler la date de la Journée Portes ouvertes du collège J. Rostand à Balma (fixée au 24 juin 2017). Les opérateurs du CLAS Reynerie en seront également informés (le calendrier des futures rencontres leur sera communiqué).

● Liens écoles / collèges d'affectation

⇒ **Les visites des 5 collèges d'affectation** ont toutes eu lieu :

- Les Chalets le 16/3 : journée portes ouvertes pour tous les futurs 6^{ème}
- P. de Fermat le 22/3 : parents et enfants des écoles Faucher
- J. Rostand à Balma le 29/3 : 2 familles de l'école Gallia présentes
- Bellevue le 22/4 : journée portes ouvertes pour tous les futurs 6^{ème}
- Vinci à Tournefeuille le 2/5 : 9 élèves de l'école D. Daurat (dont 5 de CM2, 4 de CM1)

Les collèges Fermat, Les Châteaux, Bellevue, Vinci ont également organisé des demi-journées d'intégration des élèves de CM2 dans leurs classes de 6^{ème} actuelles.

⇒ Les directrices d'école n'ayant pas encore fait remonter tous les chiffres, il est encore trop tôt pour connaître **l'état définitif des préinscriptions**. Concernant l'école Gallia, sur 36 familles, 18 ont mentionné le collège R. Badiou comme établissement d'accueil, 2 ont inscrit le collège J. Rostand à Balma.

⇒ **Fratries** : il est rappelé que les familles qui le souhaitent peuvent demander une dérogation pour rapprochement de fratrie. Les demandes seront examinées au cas par cas par les services académiques, compte tenu notamment des places disponibles. La question se pose du niveau scolaire.

● Un **Conseil Départemental de l'Education Nationale** informel sera programmé d'ici mi-juin afin de présenter un point d'actualité sur le plan d'amélioration de la mixité à l'ensemble des partenaires.

● Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)

- ⇒ Lors de la dernière **réunion des opérateurs du CLAS Reynerie en date du 28/4/2017**, il a été décidé :
- de maintenir le dispositif actuel
 - d'intégrer la dimension « mixité » dans l'Appel à projets CLAS 2017/2018
 - d'associer un opérateur CLAS à un collège d'affectation (réfèrent) :
 - Réfèrent pour le collège des Châlets : AFEV*
 - Réfèrent pour le collège P. de Fermat : Bas d'immeuble*
 - Réfèrent pour le collège Vinci : Voir et Comprendre*
 - Réfèrent pour le collège Bellevue : CSF Mirail*
 - Réfèrent pour le collège J. Rostand : ASEC*
 - l'animation sera portée par 2 centres sociaux : le Centre social Reynerie et Alliances et Culture.
- ⇒ Une ligne spécifique a été rajoutée dans **l'appel à projets 2017** afin d'identifier le volet mixité des projets présentés. La date limite de dépôt des projets est fixée au 5/5/2017 et l'instruction sera clôturée au 31/5/2017. La question du financement du surcoût lié à la prise en compte de la dimension mixité est posée. Ces besoins ne seront pas financés sur l'enveloppe des 10% prévue par la CAF pour valoriser la cohérence des projets de territoire.
- A noter que ce surcoût sera peut-être compensé par une diminution du nombre d'élèves fréquentant le CLAS (dû notamment à l'aide aux devoirs).

Il est prévu de réunir le prochain Comité de suivi le vendredi 9 juin de 10h30 à 12h30.